

## COMMANDE PUBLIQUE

# Décision n°2025-394 : Travaux d'eau potable et d'assainissement rue de la Chapelle à Conjux - devis n°2511137 et n°2511138 - signature

1 DOCUMENT - Publié le 02 décembre 2025

**DÉCISION**  
n° 2025-394  
Délibérée le 01/12/2025  
Publiée / Validée le 01/12/2025  
Visée le 01/12/2025

**COMMANDÉ PUBLIQUE**  
Travaux d'eau potable et d'assainissement rue de la Chapelle à Conjux  
Devis n°2511137 et n°2511138 - signature

Le Président de Grand Lac,

Y a vu le rapport des auditeuses territoriales, en notamment l'avis L-2025-12,  
Y a les délibérations en date du 01 juillet 2025 et du 27 juillet 2025 portant délibération du Comité communautaire du Président de Grand Lac,  
Y a l'avis n°2511137 concernant délibération du conseil de députation à M. Yves MERCIER, DGA  
de la Communauté de Grand Lac en charge de la sécurité publique,  
Y a l'avis n°2511138 du conseil de la commune de St-Nicolas.

Considérant la nécessité de réaliser des travaux d'eau potable et d'assainissement rue de la Chapelle à Conjux,

**DÉCIDE :**

**ARTICLE 1 : ATTRIBUTION**  
De signer les deux devis n°2511137 d'un montant de 15 414,87 € HT et n°2511138 d'un montant de 22 455,86 € HT avec l'entreprise SISSA domiciliée 12 rue Eugène Rouveyre 63000 Clermont-Ferrand.

**ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS**  
Une copie de la décision sera adressée à :  
Mme le Président de la DSDM,  
M. le Recenseur,  
L'Intégration SISSA.  
Cette décision, une fois encliquée, pourra être consultée.  
1. Par le site de recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère définitif, par lettre adressée à Grand Lac, le service porte plainte deux mois avant leur date.  
2. Par le site de recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère définitif, par transmission d'un Recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de l'Institut.

Au-dessous,  
G. Yves MERCIER, Vice-Président délégué à la  
commande publique  
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par dérogation,  
par Yves MERCIER, Vice-Président Commande publique, Grenoble, patrimoine et environnement et gare du voyage  
le 01/12/2025 14:07:30



**DEC\_2025-394.PDF**

 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 469,4 KO)



**GRAND LAC**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.